

Conseil d'administration du 30 janvier 2008

Séance publique d'information

La présidente du conseil, Mme Duchesne-Noiseux a rappelé que l'année a été marquée par l'élection d'un nouveau conseil d'administration et par la mise en place de différents comités du conseil. Pour sa part la directrice générale, Mme McCann a fait le bilan des plusieurs améliorations et développements de services à la population qui ont été concrétisés en 2006-2007. Ces résultats concernent principalement l'accès aux services et l'amélioration de la continuité et de la qualité des services.

Nouvelle Clinique-réseau

L'Agence de Montréal vient de reconnaître le statut de Clinique-réseau à l'Unité de médecine familiale de l'Hôpital de Verdun. L'UMF avait déjà le statut de groupe de médecine de famille. Il s'agit de la deuxième Clinique-réseau sur notre territoire.

Par ailleurs, le Dr David Dunn a présenté un projet de *Clinique-réseau interdisciplinaire* développé en collaboration avec la Faculté de médecine et le Groupe de recherche en gestion thérapeutique de l'Université de Montréal ainsi

que l'Agence de Montréal. Ce projet vise à développer un modèle de prise en charge interdisciplinaire à l'UMF et à intégrer ce modèle au volet enseignement de l'UMF.

Comité de vigilance et de la qualité

Le comité a analysé les suites données par le CSSS au rapport d'inspection effectué à la salle d'urgence en 2006 par l'OIIQ. Il souligne que l'OIIQ est satisfait des mesures implantées, notamment la mise en place des comités de pratique clinique : le président a félicité le personnel impliqué dans ce projet. Le comité a également rencontré la présidente du CII et s'apprête à rencontrer également les présidentes du CMDP et du CM. Comme à chaque rencontre du comité, un suivi des recommandations de la commissaire aux plaintes et à la qualité a aussi été effectué.

Projet clinique et organisationnel

Un bref document intitulé « Le sens du changement et les résultats pour la population » a été déposé. Ce document fait le bilan des améliorations et développements de services effectués par l'équipe du CSSS depuis sa création. Il sera diffusé au personnel prochainement.

Tableau de bord

Le conseil a pris connaissance du premier tableau de bord tactique mensuel permettant de suivre la performance du CSSS. Ce document est disponible sur l'intranet du CSSS dans la section « autres documents ».

Enquête de satisfaction auprès des personnes en perte d'autonomie

L'Agence de Montréal a dévoilé les résultats d'une vaste enquête effectuée auprès des résidents des centres d'hébergement, des personnes recevant des services à domicile et de leurs proches-aidants. Notre CSSS se distingue en obtenant des taux de satisfaction supérieurs à la moyenne montréalaise. En hébergement, ce taux atteint 74 % (68 % à Montréal), alors qu'au soutien à domicile il est de 88 % (moyenne montréalaise de 84 %). Notre score auprès des proches aidants (71 %) est dans la moyenne montréalaise (72 %). Des félicitations ont été adressées aux équipes des deux programmes concernés et à leur directeur respectif, M. Daniel Chartrand (Hébergement) et M. Patrick Murphy-Lavallée (Personnes en perte d'autonomie).

(suite en page 2)



Affaires financières

Le conseil a adopté les résultats financiers de la période 9, laquelle montre un déficit de 625 629 \$. Toutefois, le CSSS prévoit toujours terminer l'année financière en équilibre budgétaire.

Des budgets de développement de 150 836 \$ en 2007-2008, annualisés en 2008-2009 à 819 418 \$, ont été confirmés par l'Agence dans les programmes des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes handicapées et des jeunes en difficulté; une somme additionnelle de 243,000 \$ a aussi été octroyée cette année pour le désengorgement de l'urgence.

Affaires médicales

Sur recommandation du CMDP, le conseil a adopté les règlements du département de biologie médicale.

Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Le conseil a désigné M. Yves Desjardins, directeur de l'information, qualité et performance, comme responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels pour le CSSS.

Cotisation à l'AQESSS

Le conseil a approuvé le paiement de la cotisation à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux.